

Lettre d'information

Juillet
2026

Actualité de l'association

À la rencontre de votre nouveau Conseil d'Administration ! 🙌

À la suite de notre Assemblée Générale de mars dernier, un vent de renouveau et d'énergie souffle sur l'association Chrysallis Drôme. Nous sommes particulièrement heureux et fiers de vous présenter l'équipe qui portera nos projets, nos valeurs et nos engagements pour l'année à venir. Que ce soit pour piloter nos actions ou renforcer notre mission essentielle d'administrateurs ad hoc auprès des mineurs, chaque membre mettra ses compétences au service de notre cause. Mettre un visage sur un nom, c'est aussi simplifier nos échanges et renforcer les liens qui nous unissent. Un immense merci à toutes celles et ceux qui s'engagent à nos côtés.



Fabienne CHABOT
Présidente



Patrick DAUVIER
Vice Président



Véronique MICHEL
Secrétaire



Françoise VILLARD
Trésorière



Marie METRAL
Secrétaire adjointe



Nathalie CANRON
Trésorière adjointe



Sylvie MAILLON
Administratrice
Colloque



Alex MARTINERO
Administrateur
Colloque



Brigitte SIMONIAN
Administratrice
Convivialité



Maryline SEGALLA
Administratrice
Convivialité



Viviane BERTHON
Administratrice
Colloque



Françoise GILLE
Administratrice



Nassira LIGER
Administratrice
Colloque



Odile DELLENBACH
Administratrice



Bernard COTTE
Ressource



Michèle PIBOULEU
Ressource



Marie-Claude GUITTON
Ressource



Audrey VANHOLLEBEKE
Salariée

L'exigence de la compétence : La formation continue de nos administrateurs ad hoc

À Chrysallis Drôme, l'accompagnement et la protection des mineurs reposent sur un niveau d'exigence et de professionnalisme constant. Si la formation initiale constitue le socle obligatoire pour chaque administrateur ad hoc, la complexité des situations rencontrées sur le terrain nécessite un apprentissage tout au long de l'année. C'est pourquoi notre association déploie une dynamique rigoureuse de formation continue.

En complément des séances régulières d'Analyse de la Pratique Professionnelle – indispensables pour prendre du recul sur nos interventions –, nos bénévoles ont récemment enrichi leurs compétences grâce à plusieurs temps forts :

- En avril 2026, ils ont participé à une formation essentielle sur le psychotrauma chez l'enfant, dispensée par l'ARS (Agence Régionale de Santé).
- L'équipe a consolidé sa pratique grâce à une session sur la posture professionnelle auprès des mineurs en audience organisée par REMAID, ainsi qu'à une formation dédiée aux institutions judiciaires, animée par Bernard Azema.

Cette recherche permanente d'expertise se poursuit activement : une prochaine session est déjà envisagée et sera dédiée à la thématique spécifique des mineurs auteurs. Une implication continue qui garantit à chaque enfant un accompagnement ajusté, humain et hautement qualifié.




Retour sur un grand moment de solidarité : La 1ère Marche pour l'Enfance et la Jeunesse !


Le mercredi 27 mai dernier, les rues de Valence ont vibré sous une magnifique vague orange ! À l'initiative de notre association, nous nous sommes rassemblés sur la Place Montalivet pour célébrer et défendre les droits de l'enfant. Entre les ateliers de création de pancartes, le rythme endiablé de La Clique Brassband, les haltes institutionnelles à l'Hôtel de Ville, au Conseil Départemental et devant le Tribunal, cette première édition a été une réussite. Un immense merci à nos partenaires de terrain, l'Association des Mineurs Victimes (AMV) et la Sauvegarde 26, ainsi qu'à nos généreux donateurs (Pasquier, Le P'tit Festif, L'Entrepôt du Bricolage Romans) pour leur soutien précieux. Forts de cette formidable énergie et des sourires partagés, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2027 pour la deuxième édition !



[A vos agendas] Colloque : L'exploitation sexuelle des mineurs

Face à la gravité absolue de l'exploitation sexuelle des mineurs, la mobilisation et l'unification de nos expertises sont des impératifs absolus. Rejoignez-nous le 5 novembre 2026 pour cette journée d'étude et de réflexion incontournable. En amont du colloque, nous vous donnons rendez-vous au cinéma Le Navire pour la projection-débat du film « Noémie dit oui ». Le lendemain, la journée d'étude croisera les regards de la recherche, de la justice et du terrain, avec l'intervention du sociologue Laurent MELITO (« Approche historique et sociologique de l'exploitation sexuelle des mineurs »), d'un magistrat, ainsi qu'une table ronde. Les journalistes d'investigation Nadège HUBERT et Claude ARDID assureront le fil rouge de ces échanges.

 Ouverture des inscriptions en septembre 2026. Le nombre de places étant limité, préparez votre rentrée dès maintenant !

 Adhérents : Bénéficiez d'un tarif préférentiel lors de votre inscription. Pour rappel, l'adhésion est valable pour l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre).

Chrysallis Drôme recrute des Administrateurs Ad Hoc bénévoles !

Vous souhaitez mettre vos compétences et votre humanité au service des enfants les plus vulnérables ? L'association Chrysallis Drôme recherche de nouveaux administrateurs ad hoc bénévoles pour renforcer son équipe et assurer la protection juridique des mineurs dans le cadre de procédures judiciaires.

Quelle est la mission ?

L'administrateur ad hoc est désigné par un magistrat pour remplacer les représentants légaux d'un mineur lorsque leurs intérêts sont en conflit (violences, négligences, procédures pénales ou civiles). Vous accompagnez l'enfant, exprimez sa parole et veillez à la défense de ses droits tout au long de la procédure.

Conditions légales requises :

- Être obligatoirement domicilié(e) dans la Drôme
- Être âgé(e) de 30 à 70 ans
- Avoir un casier judiciaire vierge (bulletin n°3)

Profil recherché

Pour mener à bien cette mission d'une grande richesse humaine, nous recherchons des personnes :

- Ayant de réelles compétences ou connaissances dans le domaine de la protection de l'enfance et/ou du droit
- Disposant d'une grande disponibilité temporelle, notamment sur des plages horaires élargies en journée (nécessaire pour assister aux audiences, auditions et réunions institutionnelles)
- Connaissance des outils bureautiques




Votre parcours d'intégration chez Chrysallis :

Parce que la mission est exigeante, nous vous accompagnons pas à pas dès votre candidature :

- La candidature : Vous nous transmettez une lettre de motivation
- La rencontre : Si votre profil correspond, vous êtes invité(e) à un premier rendez-vous d'échange avec deux membres de notre bureau
- Le parrainage : Après validation de votre candidature, vous commencez un parcours en binôme pendant un an aux côtés d'un(e) AAH expérimenté(e) pour appréhender sereinement le terrain
- La qualification : En parallèle, vous suivez la formation initiale obligatoire pour acquérir toutes les compétences juridiques et techniques nécessaires

Tout au long de votre engagement, vous bénéficierez également de notre programme de formation continue et de séances régulières d'Analyse de la Pratique Professionnelle (APP).

 Prêt(e) à vous engager à nos côtés ? Envoyez-nous votre lettre de motivation dès aujourd'hui par email à contact@chrysallis-drome.fr

Actualité juridique

🔍 Décryptage : Qu'est-ce que le projet de « Loi intégrale » contre les violences sexistes et sexuelles ?

Le monde associatif se mobilise pour transformer en profondeur la protection des femmes et des enfants. Porté par une coalition historique de plus de 150 organisations, le projet de Loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) vise à calquer notre législation sur le modèle espagnol en adoptant une stratégie globale, transversale et dotée de moyens massifs (estimés à 3 milliards d'euros par an).

L'objectif est double : **éradiquer l'impunité des agresseurs** et **sécuriser le parcours des victimes**.

Pour notre pratique d'administrateurs ad hoc, ce texte contient des avancées cruciales pour la protection des mineurs :

- Une **justice plus accessible**, en permettant notamment au tribunal du lieu de résidence du mineur d'être compétent pour faciliter son suivi.
- De **nouvelles armes judiciaires**, à l'image de la "prescription glissante" (qui prolonge les délais de prescription d'un agresseur s'il récidive sur une nouvelle victime) et d'un durcissement de la lutte contre la pédocriminalité en ligne.

Alors que les débats parlementaires et les mobilisations citoyennes s'intensifient pour faire voter ces mesures, Chrysallis Drôme reste pleinement engagée pour suivre ces évolutions qui impacteront directement l'accompagnement des enfants que nous protégeons.



Veille juridique : Vers l'imprescriptibilité des crimes commis sur les mineurs ?

Le débat sur la protection judiciaire des mineurs franchit une étape historique. En avril 2026, la Délégation aux droits des enfants de l'Assemblée nationale a publié un rapport d'information marquant (n° 2685), mené par les députés Arnaud Bonnet, Perrine Goulet et Alexandra Martin. Face au constat brutal du silence prolongé et des traumatismes durables des victimes – souvent liés à des mécanismes comme l'amnésie dissociative –, la mission parlementaire préconise une évolution majeure : **rendre totalement imprescriptibles tous les crimes commis sur les mineurs**. Le rapport propose également que pour les délits de violences physiques et psychiques, le délai de prescription ne démarre qu'à partir de la majorité de la victime.

Pourquoi c'est important pour nous ?

En tant qu'administrateurs ad hoc, nous sommes quotidiennement confrontés au poids du temps dans la libération de la parole des enfants. Ce texte, qui soutient la demande d'une « intransigence » à vie pour les auteurs de violences, s'accompagne d'une demande de renforcement des moyens humains et matériels de la justice. Une orientation législative essentielle que nous suivons de très près à Chrysallis Drôme.



Focus : Les disparitions de mineurs en France (Rapport 2025)

À l'occasion de la publication du bilan annuel du 116 000 Enfants Disparus (numéro d'urgence géré par la fondation Droit d'Enfance), les chiffres de l'année 2025 marquent une recrudescence préoccupante des signalements sur le territoire national.

112 enfants par jour :

C'est la réalité des signalements enregistrés par les forces de l'ordre en 2025, soit un total de **40 953** disparitions de mineurs sur l'année (+6,4 % en un an).

618 signalements d'enlèvements parentaux :

Dans **75 %** des situations, un conflit parental aigu est à l'origine de l'acte, et près d'un cas sur deux implique un déplacement vers l'étranger, complexifiant fortement les procédures.

Le fléau de l'exploitation sexuelle :

Dans les dossiers suivis par le dispositif concernant des jeunes filles, une situation d'exploitation sexuelle est présumée ou avérée dans près d'un tiers des cas (souvent liée à la technique d'emprise du lover boy).

+18,6 % de disparitions inquiétantes :

Elles atteignent **1 629** signalements. Pour la première fois, elles touchent majoritairement des enfants de moins de 15 ans, souvent sur fond de troubles psychiques, de contextes familiaux très dégradés ou d'emprise.

95 % de fugues :

Elles représentent la quasi-totalité des signalements (**38 706 faits**). Loin d'être anodines, elles constituent une mise en danger directe de l'enfant. Les mineurs concernés sont de plus en plus jeunes : **39,2 %** des fugueurs ont moins de 15 ans.



Le rappel essentiel du 116 000 :

Il n'existe aucun délai légal de 24h ou 48h pour déclarer la disparition d'un mineur. Face au danger immédiat et aux risques d'exploitation, l'alerte auprès des services de police ou de gendarmerie doit être donnée immédiatement.